



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annnonce des lauréats 1^{re} session de l'appel à projets 2020

Fonds pour
la transformation
de l'action
publique



Le comité de pilotage du FTAP
ce mardi 9 juin, piloté par Olivier Dussopt,
secrétaire d'État.



Novembre 2019: temps d'échange entre les lauréats, Édouard
Philippe, Premier ministre, Gérald Darmanin, ministre de l'Action
et des comptes publics, Cédric O, secrétaire d'État chargé du
numérique et Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès de Gérald
Darmanin.

Financer les investissements porteurs de transformation : 140 millions d'euros attribués à 16 projets lauréats

Le FTAP, un fonds de 700 millions d'euros au service de la transformation publique Avec 79 lauréats depuis février 2018, le FTAP aura d'ores et déjà mobilisé près de 490 millions d'euros au service de la transformation des administrations. D'une ampleur inédite avec une enveloppe globale de 700 millions d'euros sur cinq ans, le FTAP accompagne les administrations publiques, de l'échelon national ou déconcentré, pour les projets visant à améliorer leur efficacité, la qualité du service délivré aux citoyens et aux entreprises ainsi que l'environnement de travail des agents publics.

16 projets lauréats qui contribuent directement à la mise en œuvre des priorités gouvernementales

Ce mardi 9 juin, le comité de sélection du FTAP composé de personnalités issues des secteurs public et privé a attribué 140 millions d'euros ont été attribués aux 16 projets lauréats. Cette sélection s'inscrit dans le cadre de la première session de l'appel à projets du FTAP pour l'année 2020, et à l'issue de l'instruction pilotée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), avec la Direction du budget (DB), le Secrétariat général pour l'investissement et la Direction interministérielle du numérique (DINUM).

À travers des projets comme la mise en place d'une identité numérique sécurisée pour faciliter les démarches administratives dématérialisées, la refonte des systèmes d'information de la politique agricole commune ou encore la lutte contre les violences conjugales, le FTAP contribue directement à financer des projets répondant aux priorités gouvernementales.

C'est aussi pour répondre à une priorité du gouvernement que, dans une logique de déconcentration, le comité de sélection du FTAP a attribué une enveloppe de 34 millions d'euros aux préfets de région, pour accompagner la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État (OTE).

Jusqu'au 31 juillet 2020, un second appel à projets pour capitaliser sur l'expérience de la crise sanitaire

Pour poursuivre dans cette dynamique et être à la hauteur des enjeux de transformation publique qu'exige la période particulière que nous traversons, Olivier DUSSOPT invite toutes les administrations à présenter un dossier d'ici le 31 juillet 2020, date de clôture du 2nd appel à projets de l'année. Il sera l'opportunité pour les administrations de capitaliser sur l'expérience acquise pendant la crise sanitaire.

Les personnalités qualifiées



Yann ALGAN est un économiste français, spécialiste de l'économie collaborative et numérique, de l'économie de la confiance et du bien-être et des politiques publiques et de l'éducation. Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est nommé, en juillet 2015, doyen de l'école d'affaires publiques de Sciences Po. Ses travaux sont à la croisée de la recherche en économie, en management, et en psychologie.



Muriel NGUYEN. Diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration, Muriel Nguyen a une connaissance fine de sphère publique territoriale. Elle a occupé plusieurs postes de sous-préfète, directrice de cabinet et secrétaire générale de préfecture. Elle a été secrétaire générale du Conseil supérieur de l'administration territoriale de l'Etat au moment de la création de cette nouvelle instance et a également exercé des fonctions au sein de l'administration centrale du Ministère de l'Intérieur (sous-directrice du recrutement et de la formation et directrice de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté). Après être passée par la Meuse, elle occupe son deuxième poste de préfète dans la Somme depuis janvier 2019.



Axel DAUCHEZ est diplômé de l'Ecole polytechnique. Il s'est rapidement concentré sur les médias et le digital où il a dirigé des entreprises en forte croissance pendant près de 20 ans. Il devient en 1998 président de la première agence digitale française BDDP & Tequila interactive. En 2002, il prend la Direction générale du groupe Moonscoop, leader mondial de la production audiovisuelle d'animation. En 2010, il devient CEO de Deezer. En 2014, il devient président de Publicis France et pilote la première édition de Viva Technology, le premier événement mondial dédié à la collaboration entre start-ups et grands groupes. Il fonde alors Make.org, la première plateforme européenne et indépendante de mobilisation de la société civile. Axel DAUCHEZ a fait partie des experts du comité Action publique 2022.



Magali JOESSEL a commencé sa carrière au ministère de l'économie et des finances et a intégré l'Inspection générale des finances. Elle a ensuite été directrice des investissements d'intérêt général de la Caisse des dépôts et consignations, pilotant ainsi des activités d'investissement dans des infrastructures territoriales (immobilier, énergies renouvelables, numérique...). Elle a rejoint Bpifrance au moment de sa création mi 2013 comme directrice de la stratégie. Depuis septembre 2014, elle dirige le Fonds SPI (sociétés de projets industriels), qui investit dans la création de nouvelles activités industrielles.



Ross McINNES. Diplômé de l'Université d'Oxford, il débute sa carrière en banque d'investissement et corporate finance (Kleinwort Benson, Bank of America...). En 2000, Ross McInnes intègre Thomson-CSF (désormais Thalès) en tant que directeur général adjoint et directeur financier. En 2005, il devient directeur général, finances et stratégie du groupe PPR (aujourd'hui Kering). En 2009, il rejoint Safran en qualité de directeur général adjoint, affaires économiques et financières. Il est membre du directoire de l'entreprise, puis directeur général délégué jusqu'en 2015, date à laquelle il est élu président du Conseil d'administration de Safran. En octobre 2017, Ross McInnes a été nommé co-président du Comité « Action Publique 2022 » par le Premier ministre et a à ce titre contribué aux réflexions sur la transformation de l'action publique.

Liste des projets lauréats

France Identité Numérique

Ministère de l'Intérieur, Direction du programme interministériel France Identité Numérique

Refonte des systèmes d'information de la PAC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agence de services et de Paiement (ASP)

Plan 2020-2022 pour les achats de l'État

Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction des achats de l'Etat (DAE)

Maison numérique des blessés

Ministère des Armées, Secrétariat général pour l'administration

Recouvrement Optimisé des Créances du Secteur Public

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques et Mission France Recouvrement

Bracelet anti-rapprochement pour lutter contre les violences conjugales et les féminicides

Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire

Point de contact unique aux frontières/Volet numérique

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Douanes et Droits indirects

User first, faciliter le travail au sein des laboratoires de recherche

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Refonte du Fichier des Comptes Bancaires et Assimilés

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques

Portail de surveillance de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants

Ministère du Travail, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et Direction générale du travail

Support coopératif renforcé d'agents digitaux

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Agence de Mutualisation des Universités et Établissements

Data Hub de la transition écologique en Grand Est

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand Est

Mettre fin aux handicaps liés à l'insularité

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Université des Antilles

Outillage pour le capacitaire renforcé

Ministère des Armées, Direction générale de l'armement

Transformation du pilotage budgétaire : un outil au service d'une politique managériale innovante et efficace

Ministère de l'Intérieur, Secrétariat général

Modernisation et extension du Datacenter de la DGDDI à Toulouse

Ministère de l'Économie et des Finances, Secrétariat général

France identité numérique

Ministère de l'Intérieur, Direction du programme interministériel France identité Numérique

Actuellement, les identifiants et mots de passe se multiplient avec un niveau de sécurité faible et un risque croissant d'usurpation d'identité. Le projet permettra aux usagers de s'identifier en ligne de façon sécurisée, ergonomique et accessible, et de dématérialiser des démarches qui nécessitent actuellement un face à face physique. Cette identité numérique sera fondée sur les titres d'identité délivrés par l'État, dont la carte nationale d'identité électronique (CNIe) qui sera déployée à partir de 2021, et elle sera interopérable au niveau européen. Concrètement, une application, sur smartphone puis sur ordinateur via des lecteurs de carte sécurisés permettra aux citoyens d'activer leur identité numérique et de s'authentifier pour accéder via FranceConnect aux démarches administratives en ligne ainsi qu'à des services privés (banques par exemple).

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra à chacun de prouver son identité en ligne de façon simple mais très sécurisée
- Il facilitera la dématérialisation des usages sensibles et sécurisera les échanges de données
- Il contribuera à préserver la souveraineté numérique de la France en créant une solution nationale, non obligatoire, gratuite et respectueuse des données personnelles.

Montant accordé par le FTAP

27 665 000 €

Refonte des systèmes d'information de la PAC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agence de services et de Paiement (ASP)

Dans le cadre de la nouvelle programmation de la politique agricole commune (PAC), le projet prévoit la création d'un nouvel outil de gestion des aides d'État et d'un nouveau système de paiement pour toutes les aides. Le projet permettra également l'exploitation de données satellites dans le suivi des surfaces agricoles et la rénovation du modèle de relation avec les exploitants agricoles à travers une application de suivi des surfaces agricoles. Enfin, il prévoit la création d'un référentiel commun des bénéficiaires d'aides entre les différents SI et la construction d'un outil de consolidation et de suivi de tous les indicateurs en vue des rapports annuels de performance.

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra d'améliorer le paiement dans les délais de l'ensemble des aides agricoles à près de 400 000 bénéficiaires
- L'application de suivi des surfaces agricoles permettra de passer d'une logique de déclaration/contrôle à une logique d'interaction constructive entre l'administration et les exploitants
- Le référentiel commun permettra de limiter les demandes de pièces aux bénéficiaires

Montant accordé par le FTAP

28 839 999 €

Plan 2020-2022 pour les achats de l'État

Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction des achats de l'État (DAE)

En application des mesures pour un fonctionnement plus efficace de l'État annoncées par le Comité interministériel de la transformation publique de juin 2019, le projet vise, pour la Direction des achats de l'État, avec l'appui de la direction du budget, à mettre en œuvre un plan global de transformation de la fonction achat de l'État pour les ministères et les opérateurs de l'État. L'objectif est de transformer la fonction et les pratiques achats tout en réalisant des économies. Ce plan repose sur une rationalisation des organisations, des processus achat et des stratégies d'achat.

Les bénéfices du projet

- Le projet participe au rétablissement des finances publiques et contribue à l'efficacité de l'action de l'État.
- Le projet permet d'accompagner dans leurs missions environ 3 000 acheteurs et fournisseurs

Montant accordé par le FTAP

15 659 000 €

Maison numérique des blessés

Ministère des Armées, Secrétariat général pour l'administration

Le projet vise à dématérialiser les démarches des militaires blessés et des familles endeuillées. Via une plateforme numérique, ils pourront faire leur demande de pension militaire d'invalidité, d'indemnisation complémentaire, leurs demandes aux fonds de prévoyance et de l'aéronautique. Elle sera accessible à tous les bénéficiaires sur internet en 2021, et à terme y compris la gendarmerie nationale et certains ayants-droits pour le ministère de la Justice et le ministère des affaires étrangères.

Les bénéfices du projet

- Le projet facilitera les démarches administratives des militaires et leurs familles, rendues complexes et s'effectuant essentiellement par papier à l'heure actuelle
- Il permettra un gain de temps pour le travail des agents du ministère des Armées

Montant accordé par le FTAP

300 000 €

Recouvrement optimise des créances du secteur public

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques et Mission France Recouvrement

Aujourd'hui, le système d'information du recouvrement forcé à la DGFIP est morcelé entre les différents secteurs : impôts des particuliers, impôts des entreprises, amendes, recettes non fiscales, produits locaux... Chaque type de créance est recouvré avec des règles juridiques, des outils informatiques et une organisation spécifiques.

Ce projet consiste à unifier le recouvrement forcé des différents types de créances de la sphère publique. Il permettra de mettre en place un outil unique, centré non pas sur le type de produit à recouvrer ou le bénéficiaire du recouvrement mais sur le redevable.

Les bénéfices du projet

- Cette application contribuera à offrir aux usagers une vision complète de leur situation au regard du recouvrement, facilitant le suivi de leurs dettes, et à permettre de payer en ligne à partir d'un site unique
- Il facilitera le travail des agents de la DGFIP en offrant une vision globale de la situation des usagers et une aide à la décision

Montant accordé par le FTAP

20 873 900 €

Bracelet anti-rapprochement pour lutter contre les violences conjugales et les féminicides

Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire

En 2019, 149 femmes ont été tuées du fait de violences conjugales. Afin de compléter les dispositifs existants et conformément aux préconisations du Grenelle des violences conjugales, le Gouvernement a souhaité développer un dispositif de bracelet anti-rapprochement. Il permettra de déterminer en temps réel la position du porteur du bracelet par rapport à celle de la personne protégée, à l'aide de dispositifs de géolocalisation remis à chaque partie. Un rapprochement générera un signalement qui déclenchera une injonction de s'éloigner de la personne protégée par un téléopérateur. En cas de refus ou d'absence de réponse, le téléopérateur actionnera immédiatement les forces de sécurité intérieure et aidera téléphoniquement la personne protégée à se mettre en sécurité.

Les bénéfices du projet

- 1000 bracelets permettront de sauver une cinquantaine de vie
- Ce projet permettra d'être plus efficace dans la lutte contre les violences conjugales grâce à une plus forte réactivité et une meilleure prise en compte du phénomène d'emprise, très prégnant dans les cas de violence conjugale

Montant accordé par le FTAP

8 725 000 €

Point de contact unique aux frontières/volet numérique

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Douanes et Droits indirects

L'importation de marchandises (notamment sanitaires et phytosanitaires) par voie portuaire fait en France l'objet de divers contrôles de la part d'administrations différentes, entraînant l'accomplissement de formalités administratives successives pour les entreprises comme pour les administrations impliquées. Le point de contact unique numérique aux frontières, initiative interministérielle pilotée par la Douane, prévoit notamment de créer une plateforme numérique unique via laquelle les acteurs de la chaîne logistique (logisticiens, transporteurs, importateurs, administrations en charge des contrôles...) pourront assurer l'ensemble des formalités aux frontières.

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra un allègement et une fluidification de la charge administrative pour l'ensemble des parties (procédures accélérées, meilleure visibilité sur la durée des démarches)
- Il permettra une amélioration de la compétitivité des ports français

Montant accordé par le FTAP

4 900 000 €

User first, faciliter le travail au sein des laboratoires de recherche

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Le projet « USER FIRST » du CNRS vise à fournir aux chercheurs et personnels des outils numériques pour faciliter la vie des laboratoires de recherche évoluant dans un environnement complexe. Ces outils tournés vers l'expérience utilisateur recouvrent des domaines clés pour la recherche. Seront ainsi développés des environnements numériques sécurisés, un accès aux données de pilotage, des cahiers de laboratoires électroniques, un portail dédié aux directions de laboratoire, des outils de montage et de génération des contrats et une modernisation des processus RH.

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra des gains de temps pour les personnels des laboratoires quelle que soit leur tutelle d'appartenance
- Il apportera une clarification de l'environnement administratif du laboratoire et lui donnera des outils pour mieux piloter ses activités
- Il permettra une sécurisation des données de l'ensemble des laboratoires et en facilitera l'exploitation

Montant accordé par le FTAP

4 193 100 €

Refonte du fichier des comptes bancaires et assimilés

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques

Le Fichier des Comptes Bancaires et Assimilés fournit aux personnes et organismes légalement habilités toutes informations sur les comptes détenus par une personne ou une société. Le projet vise à moderniser le fichier en créant un outil souple restituant des données fiables 24h/24. Il intégrera l'ensemble des nouveaux produits financiers actuellement offerts par les établissements financiers, harmonisera et dématérialisera le dispositif de collecte et de restitution de celles-ci via différentes API pour tous les partenaires, fiabilisera les données transmises par les établissements financiers et assurera une meilleure sécurité des échanges.

Les bénéfices du projet

- Le projet facilitera les travaux des agents liés aux actions en recouvrement des créances de l'État et des collectivités et la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent

Montant accordé par le FTAP

7 821 000 €

Portail de surveillance de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants

Ministère du Travail, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et Direction générale du travail

La surveillance de l'exposition des travailleurs aux rayonnements mobilise de nombreux acteurs : employeurs, travailleurs, services de médecine du travail, organismes et laboratoires de mesures, inspection du travail, IRSN... Cette multiplicité des acteurs donne lieu à des double-saisies d'informations. Le projet vise à créer un portail unique, accessible à l'ensemble de ces acteurs, pour le renseignement et la consultation des données qui s'interfacera au maximum avec les bases de données existantes (référentiel entreprise SIRENE, SI inspection du travail, SI des laboratoires, dossier médical personnalité ...) pour automatiser et fiabiliser la collecte des données des travailleurs.

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra une plus grande transparence des données sur la santé au travail et une meilleure traçabilité de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants
- Il facilitera le travail de l'ensemble des acteurs concernés en évitant les double-saisies d'informations

Montant accordé par le FTAP

1 000 000 €

Support coopératif renforce d'agents digitaux

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Agence de Mutualisation des Universités et Établissements

Le projet vise à simplifier et à rendre plus efficace le support que l'AMUE apporte aux universités pour les SI mutualisés qu'elle propose (gestion financière et comptable, GRH, formation...). Le projet permettra à l'AMUE et aux universités de partager entre elles les solutions aux problèmes rencontrés de manière ouverte et participative. Des assistants digitaux tirant parti de tout le potentiel de l'intelligence artificielle seront mis en place pour les problèmes les plus simples, le tout dans un portail participatif permettant de partager et résoudre ensemble les cas plus compliqués.

Les bénéfices du projet

- Le projet permettra d'améliorer l'ergonomie et les capacités de partage de l'outil support et également de capitaliser sur l'ensemble des connaissances aujourd'hui dispersées entre les établissements
- La qualité de service rendue par la solution support sera améliorée tout en limitant les redondances et doublons d'informations, et la croissance naturelle du volume sera absorbée par les assistants digitaux
- Le projet permettra aux petits établissements sans moyen de support interne de disposer d'outils clé en main (outil de communication, bases de connaissance, support de premier niveau, aide de la part des grands établissements)

Montant accordé par le FTAP

707 500 €

Data hub de la transition écologique en Grand Est

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand-Est

Le projet vise à renforcer la coopération entre la DREAL et l'ensemble de ses partenaires grâce à la mise en place d'un hub de partage et de valorisation des données territoriales, dans le domaine de la transition écologique et solidaire, qu'elles soient géographiques, démographiques, juridiques, économiques, sociales... Toutes les données diffusables seront mises à disposition des partenaires institutionnels (collectivités territoriales, opérateurs...) et du grand public (association, entreprises...) via une interface unique.

Les bénéfices du projet

- Les données centralisées sur le Hub seront accessibles à tous. Les usagers (citoyens, associations, entreprises...) auront un accès simplifié à une masse de données territorialisées largement étendue et bénéficieront de politiques publiques fondées sur des diagnostics territoriaux établis à l'échelle locale
- Le projet permettra aux agents concernés de gagner du temps grâce à la centralisation des données

Montant accordé par le FTAP

260 000 €

Mettre fin aux handicaps liés à l'insularité

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Université des Antilles

Le projet prévoit de déployer les outils numériques et la visioconférence automatisée par l'intelligence artificielle au cœur des méthodes d'enseignement de l'Université des Antilles. La miniaturisation et l'automatisation de nouveaux équipements de visioconférence permettront de généraliser ce mode d'enseignement sur l'ensemble des implantations de l'université. Par la qualité de service ainsi fournie, le projet contribuera à élargir la couverture territoriale des enseignements et à réduire les disparités d'accès aux ressources pédagogiques.

Les bénéfices du projet

- Le nombre et la qualité des cours suivis à distance par les étudiants seront renforcés
- Le projet harmonisera l'offre d'enseignements proposée sur les territoires guadeloupéens et martiniquais en permettant un accès à la carte à l'ensemble de l'offre de formation quel que soit le lieu de résidence
- Pour les enseignants, l'amélioration des conditions de visioconférence permettra de vraies interactions et un meilleur suivi de leurs cours

Montant accordé par le FTAP

1 500 000 €

Outillage pour le capacitaire renforcé

Ministère des Armées, Direction générale de l'armement

Le projet soumis vise à l'acquisition d'outils numériques nouveaux (de simulation notamment) pour imaginer les futures capacités militaires, explorer et comparer les combinaisons possibles d'équipements et éclairer au mieux la direction générale de l'armement dans les demandes qu'elle adresse aux industriels de défense. Ces outils ont vocation à être utilisés pour les décisions d'investissements liées aux nombreux dossiers capacitaires prévus par la loi de programmation militaire 2019-2025: système de combat aérien du futur, maîtrise de l'espace, lutte anti-drones ...

Les bénéfices du projet

- Le projet contribuera à apporter une meilleure réponse aux besoins des forces armées (190 000 soldats toutes armées confondues)
- Il permettra d'éclairer au mieux les décisions à prendre en matière d'investissement
- La DGA pourra orienter au plus tôt les industriels de la défense sur les systèmes à privilégier en matière de R&D et d'investissement

Montant accordé par le FTAP

6 120 000 €

Transformation du pilotage budgétaire : un outil au service d'une politique managériale innovante et efficace

Ministère de l'Intérieur, Secrétariat général

Les dépenses de personnels constituent le premier poste de dépenses du budget de l'État comme du ministère de l'Intérieur. Le projet vise à intégrer au SIRH ministériel un outil automatisant et fiabilisant les données relatives à la masse salariale. Une interface d'alimentation couplant données de paie et données RH (prévisions de mouvements, recrutements,...) permettra une prévision fine des dépenses à venir selon les différents scénarii envisagés ainsi que la modernisation des méthodes de travail des agents. Il constituera une aide précieuse à la décision des managers locaux et nationaux, anticipant de manière fine tous les impacts en masse salariale des décisions envisagées.

Les bénéfices du projet

- Éviter les erreurs humaines de saisies ou de calcul et redéployer les gains de temps obtenus vers des tâches d'analyse
- Permettre une meilleure gestion des effectifs (pilotage individualisé ou massifié) et sécuriser les données recueillies
- Constituer un outil d'aide aux décideurs nationaux comme locaux

Montant accordé par le FTAP

1 070 458 €

Modernisation et extension du datacenter de la DGDDI à Toulouse

Ministère de l'Économie et des Finances, Secrétariat général

Dans le cadre du regroupement des centres informatiques, les ministères économiques et financiers vont développer le centre de la DGDDI existant sur Toulouse. Il offrira d'ici 2023 des capacités ministérielles et interministérielles permettant de répondre aux besoins croissants de stockage de données ou de traitement par intelligence artificielle. Le projet intègre une dimension "éco-TIC" pour réduire l'empreinte carbone du datacenter.

Les bénéfices du projet

- Le projet permet la modernisation du datacenter qui atteindra des normes élevées techniques et environnementales
- L'augmentation de capacité permettra de répondre aux besoins de stockage et à la puissance de calcul nécessaire aux projets de bigdata et d'intelligence artificielle ainsi qu'à l'hébergement d'infrastructures Cloud de l'État
- Ce site d'hébergement régional contribuera au transfert d'activités de Paris vers la province et contribuera à la résilience de l'hébergement IT de l'État

Montant accordé par le FTAP

10 000 000 €

Contact presse

Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr

01 71 21 10 90 / 06 29 88 52 55